



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 64234

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au tourisme sur les conditions d'hygiène sanitaire de la restauration rapide sur les aires d'autoroute. Des enquêtes relayées par la presse jettent la suspicion sur le caractère sain des aliments proposés à la vente par ces établissements. Des chiffres avancent un pourcentage de produits avariés allant jusqu'à cinquante pour cent. En cette période de grands départs estivaux, où de nombreuses personnes fréquentent les autoroutes, il souhaite savoir si des mesures vont être prises afin de garantir le parfait état sanitaire des aliments dans les restaurants autoroutiers.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64234

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4221